

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

---

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 488

présenté par  
Mme Vidal

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 4 QUATER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.